SKILLS CAMPUS
Training & Certification Center

Tout savoir sur l'assurance-vie

-Réference: **DB-18** -Durée: **2 Jours (14 Heures)**

Les objectifs de la formation

- Maîtriser les règles civiles et fiscales d'un contrat d'assurance-vie
- Savoir utiliser le contrat d'assurance-vie dans le cadre de la gestion patrimoniale
- Identifier les risques juridiques et fiscaux
- Positionner l'assurance-vie dans l'offre des produits d'épargne

A qui s'adesse cette formation ?

POUR QUI :

- Conseiller en gestion de patrimoine, chargé de clientèle particuliers ou professionnels ou tout autre personne souhaitant maîtriser es contrats d'assurance-vie.

Programme

- **Maîtriser les principes d'un contrat d'assurance-vie L'environnement juridique du contrat d'assurance-vie : la stipulation pour autrui ; les intervenants au contrat : souscripteur, assuré, assureur et bénéficiaire.**
  - Les bases techniques de l'assurance-vie : prime unique et périodique ; avance, rachat, réduction et résiliation ; provisions mathématiques, taux technique et participation aux Bénéfices.
  - La souscription du contrat : le devoir d'information et de conseil ; le consentement de l'assuré et la faculté de renonciation.
  - La clause bénéficiaire : rédaction, acceptation et démembrement.
- **Cerner les différents types de contrat**
  - Les différents types de contrat : vie universelle ; multi-supports et à actifs cantonnés.
  - Les contrats récents : vie entière, profils d'investissement, allocation d'actifs, euro-croissance, vie-génération.
  - L'assurance-vie par rapport à d'autres solutions : PEA, PEP, PERP.
- **Délimiter les incidences sur les régimes matrimoniaux et successions Souscription conjointe ou individuelle.**

Programme

- Sort du contrat en cas de divorce.
- Assurance-vie et successions.

- **Maîtriser la fiscalité des contrats**
  - Le régime fiscal des prestations en cas de vie : fiscalité des rachats : selon la date de versement et de retrait ; selon le montant des encours ; régimes fiscaux des rentes.
  - La fiscalité des successions.

- **Activités à distance**
  - Pour s'approprier les apports d'un expert sur un point théorique ou pratique : deux
  - expert 'Réaliser une allocation d'un portefeuille d'actifs financiers' et 'Découvrir les principes de la gestion structurée'.

(+212) 5 22 27 99 01 | (+212) 6 60 10 42 56 | Contact@skills-group.com

Nous sommes à votre disposition :
De Lun - Ven 09h00-18h00 et Sam 09H00 – 13H00

Angle bd Abdelmoumen et rue Soumaya, Résidence Shehrazade 3, 7éme étage N° 30
Casablanca 20340, Maroc